



PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR POUR L'ENTRETIEN

IDENTITÉ

- Passeport ou Titre de séjour
 Carte d'identité ou Carte de résident

SITUATION FAMILIALE

- Livret de famille
 Divorce : Jugement divorce / Ordonnance de non-conciliation ou Convention homologuée, (si divorce consentement mutuel) / Ordonnance de protection délivrée par le Juge aux Affaires Familiales / Autorisation de résidence séparée délivrée par le Juge aux Affaires Familiales / Dépôt de plainte en cas de violence conjugale / Attestation d'organisme de médiation habilité si recours à une association / Requête de divorce / Convocation à l'audience.

RESSOURCES

- Avis d'imposition ou de non-imposition n-2 et n-1
 Contrat de travail
 3 derniers bulletins de paye
 Notification Pôle emploi + 3 derniers avis de paiement
 Notification CAF/MSA (avec détail des prestations) + 3 derniers avis de paiement
 Notification pension d'invalidité, rente AT, MDPH + 3 derniers avis de paiement
 Notification retraite + dernier avis de paiement
 Attestation bancaire indiquant l'ouverture d'un compte courant personnel

LOGEMENT

- Simulation droit allocation logement par la CAF

Si HEBERGE

- Attestation sur l'honneur des personnes qui hébergent
(Nom et adresse, date début hébergement, carte d'identité et quittance EDF des personnes qui hébergent)
 Attestation de domiciliation (CCAS ou Association)

Si LOCATAIRE

- 3 dernières quittances de loyer

FACULTATIF

- Projet d'Habiter, si déposé avec travailleur social / référent social

A FOURNIR SOUS 2 JOURS après votre entretien.
A défaut, votre dossier sera déclaré irrecevable et vous n'aurez AUCUNE PROPOSITION DE LOGEMENT.

